

# REGLEMENT

## LES FOULEES CONNECTEES DE HAGUENAU

### Du 13 au 31 Mai 2021

**ARTICLE 1.** Les foulées connectées de Haguenau est une animation connectée organisée par le FCH Athlétisme et le Ville de Haguenau. Cet évènement s'adresse à tous ceux qui ont envie de marcher ou de courir sur un parcours balisé de la forêt de Haguenau et intra muros. Une inscription préalable sera demandée aux participants afin de pouvoir utiliser une application mobile « tracking en live » et dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là.

**ARTICLE 2.** L'évènement se déroule sur la période du 13 au 31 mai 2021. Trois parcours seront proposés et balisés sommairement, un circuit intra-muros et deux circuits dans les forêts autour de Haguenau. Chaque inscrit pourra suivre le balisage, quand il le souhaite durant cette période. Le tout dans le respect du code de la route, de l'environnement, des autres et du respect des mesures gouvernementales. La participation est considéré comme étant en sortie personnelle.

**ARTICLE 3.** Les inscriptions sont ouvertes uniquement sur [www.sporkrono.fr](http://www.sporkrono.fr). Le tarif d'engagement est de 5 € (+ 1€ frais de service).

**ARTICLE 4.a.** Pour les foulées (course), lorsque son inscription est finalisée, le participant recevra dans un délai de 24h un lien pour télécharger l'application smartphone (IOS ou Android) et renseigner le code de suivi qui lui permettra de participer aux Foulées connectées de Haguenau. L'installation et toutes les étapes lui seront communiquées dans la notice d'utilisation qui lui sera envoyée et qui est disponible dans son sac virtuel. Le participant devra participer avec son smartphone ou sa montre connectée.

Durant l'évènement, les temps réalisés seront disponibles sur l'application et sur le site [sporkrono.fr](http://sporkrono.fr) après synchronisation de son smartphone ou de sa montre connectée.

**ARTICLE 4.b.** Pour la marche, lorsque son inscription est finalisée, le participant recevra dans un délai de 24h un lien vers son sac virtuel pour déclarer son temps. Durant l'évènement, les temps réalisés seront disponibles sur l'application et sur le site [sporkrono.fr](http://sporkrono.fr).

**ARTICLE 5.** Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé.

**ARTICLE 6.** Le participant s'engage aux Foulées connectées de Haguenau à ses propres risques sous son entière responsabilité. La course est autorisée aux enfants nés avant 2007. Pas de limite d'âges pour la marche.

La responsabilité des organisateurs ne pourra être directement engagée en cas de chute, incident avec un tiers, blessure ou problème médical. Il est conscient que cette activité demande une préparation physique adéquate et certifie être en bonne santé générale, avoir passé une visite médicale il y a moins d'un an et avoir la forme physique nécessaire pour participer. Il atteste être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels.

L'organisateur encourage tout participant à consulter, préalablement à sa participation à l'évènement, un médecin pour vérifier son aptitude physique à sa participation. L'individu s'engage à adapter son

effort (vitesse, régularité et durée des périodes de récupération pendant l'effort) à sa condition physique.

Le FCH Athlétisme, la ville de Haguenau et SPORKRONO ne peuvent être tenus pour responsable pour quelques événements ou réclamations liés à l'organisation et au déroulement des Foulées connectées de Haguenau (blessure, décès, dommages matériels/immatériels).

**ARTICLE 7.** Le participant s'engage à respecter les mesures gouvernementales et sanitaires en vigueur au moment de sa participation (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>).

**ARTICLE 8a.** Le participant s'engage à respecter l'environnement. Deux parcours en forêt seront fléchés avec des potelets en bois. Le départ et l'arrivée seront marqués matériellement avec la présence de chevalets.

Les parcours :

- Proposition parcours 1. Lieu : Gros Chêne : <https://footpathapp.com/routes/78CFD53E-A2E2-4996-9877-C433F633E86B>
- Proposition parcours 2, lieu chemin des Friches : <https://footpathapp.com/routes/2F554281-03A0-4B50-94C7-CDB037BF0959>

En forêt le participant s'engage à respecter le code forestier. En cas de non-respect du Code forestier ou du Code de l'environnement, des sanctions peuvent être délivrées par les forestiers assermentés et dotés d'un pouvoir de police.

Charte du promeneur : <https://www.onf.fr/onf/forets-et-espaces-naturels/+/19c::charte-du-promeneur-jaime-la-foret-ensemble-protegeons-la.html>

**Article 8b.** Le marcheur s'engage à respecter le code de la route. Un parcours de 5 kilomètres en ville sera balisé. Le départ et l'arrivée seront marqués matériellement avec la présence de chevalets.

- Proposition parcours en ville : <https://www.openrunner.com/r/12989601>

**ARTICLE 9.** Aucun chronométrage officiel n'est réalisé lors de l'événement. Toutes les données relatives à l'activité du coureur (distance parcourue et chronométrage) pendant l'événement sont enregistrées par son dispositif électronique personnel (montre ou smartphone). Ni le FCH Athlétisme, ni la ville de Haguenau, ni SPORKRONO ne sauraient être tenus responsables des problèmes techniques de l'appareil électronique personnel du coureur.

**ARTICLE 10.** Les temps réalisés seront publiés en temps réel sur l'application SPORKRONO sur la base des données enregistrées par l'appareil électronique personnel du coureur.

**ARTICLE 11.** La participation au Foulées connectées de Haguenau n'entraînera pas de récompenses pour la performance. Un tirage au sort sera effectué parmi toutes les inscriptions. Les participants tirés au sort seront contactés par l'organisateur après la fin de l'évènement.

**ARTICLE 12.** Droit à l'image : Les participants autorisent les organisateurs, les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourront apparaître et prises à l'occasion de leur participation aux foulées connectées, sur tous les supports et pour une durée illimitée.

**ARTICLE 13.** Le participant accepte sans réserve ledit règlement et s'engage à respecter toutes les consignes en vigueur au moment de l'événement.

***Dernière mise à jour : Mercredi 05 Mai 2021***